

REPUBLIQUE DU SENEGAL CARTE D'IDENTITE CEDEAO ECOWAS IDENTITY CARD / BILHETE DE IDENTIDADE CEDEAO





N° de la carte d'identité 1 05 19910121 00001 7

Prenoms ADAMA

Nom

Date de naissanc 21/01/1991

Lieu de naissance NDIAMBOUR Date de delivrance 11/04/2017

Centre d'enregistrement ECOLE DE POLICE Adresse du domicile MERMOZ

Teille 179 cm

Date d'expiration 10/04/2027

......

SEN Numéro d'électeur 103557656

TAMBACOUNDA.

Arrondissement BAMBA THIALENE

MERETO

Lieu de vote NDIAMBOUR

REPUBLIQUE DU SENTSAL IMPORMATIONS ELECTORALES

KOUMPENTOUM



NIN 1 859 2003 00204

I<SEN105199101<210000178<<<<< 9101210M2704106SEN<<<<<<<

CURRICULUM VITAE

ADAMA GORY

Né le 21/01 /1991 à Ndiambour

Adresse: Mermoz

Tel: 78 275 17 00

Marié

Nationalité : Sénégalaise

Email: gorsudu@gmail.com

ETUDES ET DIPLOMES

- 2010/2011 : Brevet de fin d'études Moyen (BFEM) au CEM Bouna Semou Niang de Koumpentoum
- 2003/2004 : Brevet de Fin d'Etudes Elémentaire (CFEE) Ecole karamokho Diallo de Mereto.

EXPERIENCES ET DIPLOMES PROFESSIONNELS

2014/2015 : Agent de sécurité au groupement d'intervention pour la protection (GIP).

2015/2016 : Agent de sécurité a Delta Sécurité.

2017/2018 : Attestation de Formation en garde Rapproché à Life Protect

LANGUES

Français : Parlé Lu et Ecrit

Anglais : Parle Lu et Ecrit

Wolof : Parlé

💹 Espagnol : Parlé et Lu

CENTRE D'INTERET

SPORT et LECTURE

Jeux d'esprit; Foot ball...

Disponible Sens de l'organisation et d'esprit d'équipe, relation extérieure, Sociable.



REFUELIQUE DU SENEGAL UN PEIFLE : UN ELT : UNE FOI

CARTE PROFESSIONNELLE

Nom : GORY

Prénom: ADAMA

Fonction : Garde du corps

Matricule: GC:02.08.017.01.91



Cette Carte est strictement professionnelle.
Elle donne accés dans tous les lieux de Mission au Bénéficiaire

Prenom Adama Mom Gory Horesse yof TEL 177-555-96-98 178-275-17-00

> Attonsieur le Mrecteur Genera de Vigilus securité

Obejet demande d'emploi

Je, viens a cet presence sollieité al betroi dun emplois da votre agence au posse dun agent de securité Mon ambitien est de mettre à profit mes competences acq

Ma formation en protection rapprochée mon experis ce en gardiannage mont permis d'acquerir beaucomp de zonneissance et de competence deurs ce domaine;

En eseperent avoir une suite favorable ami elemande Mensieur la Arreeteure je vous prie eletien recevoir, mes salutation elistingues.

Vinteresso; Adm



REPUBLIQUE DU SENEGAL

n Peuple - Un But - Une Foi



GARDE DU CORPS

Monsieur Khalifa Ababacar Diop, Directeur Général de Life Protect atteste que

Monsieur Adama GORY, Né le 24 Janvier 1991 à Ndiambour

a effectué une **formation de Garde du Corps** du 03 Août 2017 au 10 Octobre 2017.

Cette Attestation fait preuve de sa présence effective durant la période de formation.

Nous lui délivrons ce présent document pour servir et valoir ce que de droit.

Dakar, le 18 Novembre 2017

le Directeur Général

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple- Un But-Une Foi

COUR D'APPEL DE KAOLACK

TRIBUNAL D'INSTANCE DE KOUMPENTOUM

CERTIFICAT DE NATIONALITE SENEGALAISE

Nous, Manel FAYE, Président du Tribunal d'Instance de Koumpentoum(Sénégal) ;

- Vu la requête aux fins de délivrance d'un certificat de nationalité sénégalaise, introduite le 20 août 2018 par Adama GORY, pétitionnaire;
- Vu l'extrait de naissance numéro 204 de l'année 2003 du centre d'état civil de Bamba Thialène concernant Adama GORY, né le 21 janvier 1991 à Ndiambour (République du Sénégal), fils de Alhousseynou et de Kadidiatou DIALLO, pétitionnaire;
- Vu l'extrait de naissance numéro 1651 de l'année 1976 du centre d'état civil de Tambacounda concernant Alhousseynou GORY, né le 04 mai 1960 à Tambacounda (République du Sénégal), père du pétitionnaire;
- Vu le certificat de résidence, délivré le 28 août 2018 par le maire de la commune de Koumpentoum au nom de Adama GORY duquel il résulte qu'il est domicilié à Koumpentoum dans ladite commune;

CERTIFIONS

Que le nommé Adama GORY, né le 21 janvier 1991 à Ndiambour (République du Sénégal), fils de Alhousseynou, né le 04 mai 1960 à Tambacounda (République du Sénégal) et de Kadidiatou DIALLO.

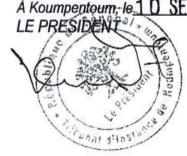
EST SENEGALAIS en application des dispositions de l'article 1^{er} alinéa 1de la loi N°61-10 du 07 Mars 1961, modifiée, portant code de la nationalité sénégalaise, comme étant né au Sénégal, d'un ascendant au premier degré qui y est lui-même né.

Coût:

Timbre : 2.000 F

Droits de délivrance : 300 F

NB : Le Certificat de Nationalité n'est délivré qu'une seule fois. La légalisation se fait au Greffe. Prière retenir le numéro en cas de perte. A Koumpentoum, le 1 0 SEP. 718





du Registre de contrôle de l'année MINISTERE DE L'EDUCATION Vu le décret n° 84-990 du 11 Septembre 1984 portant création et organisation de l'examen du Brevet de Fin Le Directeur des One Billiej Stort 7 d'Etudes Moyennes (B.F.E.M.) modifié par le décret n°2004-912 du 13 Juillet 2004 délivre le BREVET DE FIN D'ETUDES MOYENNES (B.F.E.M.) (Session de_{lui}llet 2011 de la commission d'examen Fait, à Dakater election NDIAMBOUR LE MINISTRE DE L'EDUCATION Vu le procès-verbal en date du 28/07/2011 du Centre de CEM MALEME NIANI Signature du titulaire REPUBLIQUE DU SENEGAL UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI **OPTION**FRANCAISE 21/01/1991 Vu la Constitution,